

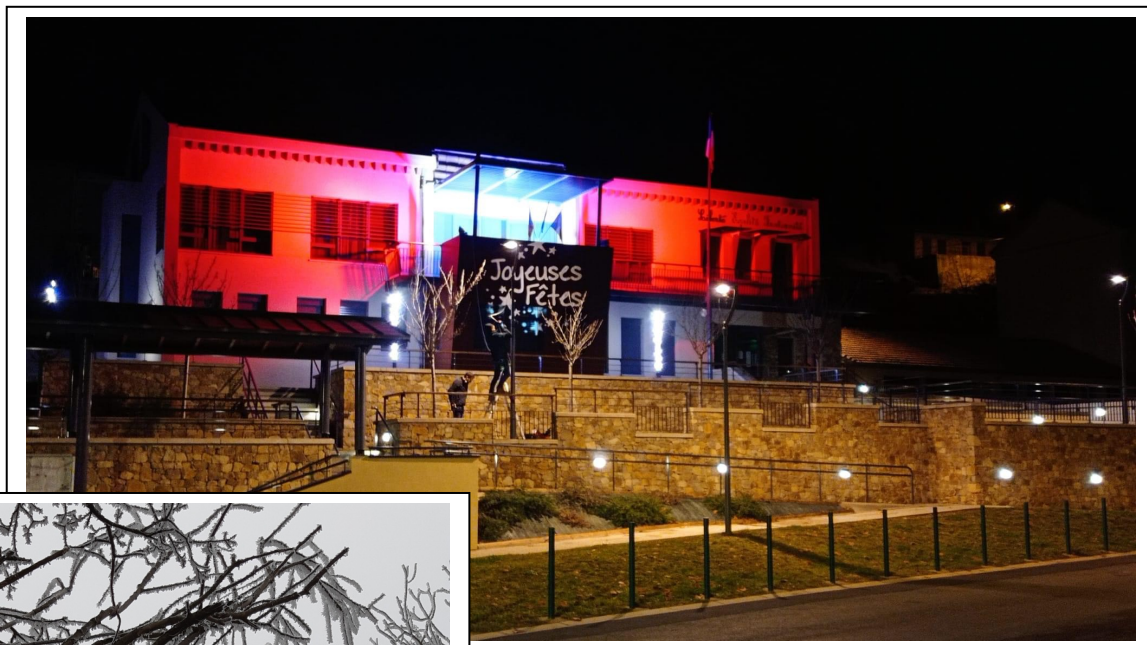
Actu
Mots du maire
Ecole, CMJ

Travaux
Réalisations
Prévisions

Vie communale
Marchés de Noël
Etat-Civil

LA GAZETTE

----- Auzat La Combelle -----



Bonne année 2022

www.commune-auzat-la-combelle.fr



: Mairie d'Auzat la Combelle

L'ESSENTIEL

L'ACTU

P. 2

P2 – Mots du Maire
P3 – Ecole, Bourse au permis.
P4 – CMJ
P7 – Sictom

TRAVAUX

P. 8

Réalisations et prévisions

VIE COMMUNALE

P. 10

P10 – Bien vivre
P11 – Festivités
P12 – Etat-civil

Titre publication : La Gazette d'Auzat - la Combelle.
Editeur : Imprimerie CORNU 63500 ISSOIRE.
Nom du directeur de la publication : Georges TINET, Maire.
Journal gratuit.
Dépôt légal : à parution.
Ne pas jeter sur la voie publique

Il y a un an, pleins d'optimisme, nous envisagions la fin de ce terrible cauchemar avec l'arrivée de vaccins. Hélas, ce virus qui n'en finit pas de muter fait de la résistance. Et l'éradication de cette maladie ne semble pas être pour si tôt. Continuons à faire attention, à respecter les gestes barrière, à nous faire vacciner pour espérer voir le bout du tunnel.

Pendant ce temps il faut continuer et avancer.

2021 aura vu le démarrage du nouveau regroupement commercial de La Combelle. C'est d'ores et déjà un succès que nous l'espérons 2022 viendra confirmer. L'équipe municipale envisage pour l'année à venir d'autres projets dont vous trouverez le détail un peu plus loin dans cette Gazette.

Mais 2022 c'est surtout une échéance importante, avec l'élection présidentielle du 10 et 24 Avril et les législatives des 12 et 19 Juin qui suivront, des élections que l'on espère ne pas être tronquées comme l'ont été les Régionales ou Départementales avec un record d'abstention.

Elles seront l'enjeu d'un véritable choix de société. Car la situation est grave, très grave avec la poussée de l'extrême droite, les surenchères des uns et des autres visant à mettre en cause tous les grands acquis sociaux, où tout est fait pour que les vraies réponses aux multiples crises que vit la France disparaissent du paysage.

Ne nous trompons pas, quand tant d'autres ne pensent qu'à exclure, diviser pour mieux rejeter, c'est un véritable recul à des siècles en arrière qui est en train de s'organiser. On ne peut pas en rester spectateur immobile et donc complice.

La pandémie a été là pour nous le révéler. La santé, l'éducation, la jeunesse, l'écologie mais aussi l'emploi, la formation et des salaires ou pensions permettant de vivre dignement, autant de domaines pour lesquels nous devrions tous avoir des objectifs ambitieux.

La situation l'exige...

Alors quels mots pour souhaiter 2022 ?

Je choisirai les plus simples, et même si ces mots peuvent paraître sans originalité, terriblement banals, ils ont au moins le mérite d'être sincères.

Bonne année 2022 et surtout bonne santé à vous tous.

M. Georges TINET
Maire AUZAT-LA COMBELLE

Parce que l'épanouissement des jeunes est une priorité, la municipalité poursuit l'opération « bourse au permis » menée en leur faveur, pour rappel une aide financière au passage du permis de conduire, pour les jeunes âgés de 18 ans à 21 ans, résidant à Auzat-la Combelle.

Pour cela, il faut être inscrit dans une des autos écoles partenaires du bassin, et après la réalisation d'un stage de 60 heures dans nos services une bourse de 400€ sera versée directement à l'auto-école concernée.



Pour tout renseignement et inscription prendre contact en mairie.

Le permis de conduire est un atout important pour la formation et l'insertion des jeunes.

Toutefois, l'accès au permis de conduire nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de tous. Ce dispositif sera ainsi une aide précieuse.

Ecoles

Comme l'ensemble du pays et des institutions, nos écoles ont subi et subissent encore de plein fouet cette crise sanitaire qui n'en finit pas.

Nous l'avons déjà fait, mais il nous faut encore une fois signaler le professionnalisme et l'engagement de tous les acteurs qui permettent le bon déroulement et l'accueil des enfants de la meilleure manière possible.



Les professeurs des écoles, les agents de services de la municipalité et l'Agglo ont agi au sein des écoles, classes, périscolaire et cantine, ainsi que nos services techniques qui ont fait preuve de réactivité devant les changements incessants de protocoles.

Parmi le positif, des **festivités de fin d'année** ont pu avoir lieu, avec l'engagement des professeurs et de la municipalité. Entre autres un spectacle pour plusieurs classes, une représentation de cinéma à la mairie, et bien sûr la **visite du Père Noël** et ses cadeaux.

Les élus du **Conseil Municipal Jeunes** de 2019 à 2021 auront connu une mandature pour le moins perturbée. Entre confinement, restrictions de réunions, interdiction de mélanger des élèves de différentes classes, leur mandat n'aura jamais pu se dérouler comme celui de leurs prédécesseurs.

Malgré tout, ils ont contribué à des projets qui sont en cours de réalisation ou réalisés. Ainsi l'agrandissement du parc de jeux pour enfants d'Auzat, des améliorations de la sécurité routière et leur participation aux ateliers de décorations de Noël de notre commune.

Merci donc à **Adeline, Mathias, Esteban, Enzo, Faustine, Jade, Lola, Mahé, Nils, Sacha, Yumi, Nathan, Bastien, Maël, Eléna, Sacha, Rafäel, Jade, Amael.**



En décembre 2021, l'élection d'un nouveau CMJ a eu lieu, avec comme à chaque fois liste électorale, carte d'électeur personnalisée pour chaque enfant, passage à l'isoloir et aux urnes.

Félicitation et bienvenue à **Inés, Yoni, Kérian, Sören, Diego, Emmy, Jade, Lola, Aélis, Lina, Emma, Eléa, Alicia, Melayne, Isiass, Noa, Tahay, Rafäel, Dylan**

Du fait des conditions sanitaires les « **anciens** » et « **nouveaux** » siégeront ensemble jusqu'en juin 2022, et si cela est possible, ils partiront ensemble en voyage de découverte de nos institutions en novembre.



Petit mot de remerciement de la Famille ALVEZ

Le 22 décembre 2021, un incendie a devasté notre maison située dans le hameau de Château à la Combelle.

Une chaîne de solidarité et de générosité s'est mise en place pour nous venir en aide.

Aujourd'hui, nous voulons remercier tous les acteurs de cet élan, Monsieur le Maire et les élus, les employés municipaux, tous les commerçants de la commune, ainsi que vous, nos voisins, nos amis, les copains d'école de nos enfants, les anonymes et toutes les personnes qui ont participé à la cagnotte.

Nous remercions également les pompiers des différentes casernes qui sont intervenus pendant de longues heures afin de circonscire l'incendie.

François, Christine, Milaine, Samuel, Kimiko, Yumi
ALVES.

INAUGURATION DU QUARTIER COMMERCIAL

Rue AMBROISE CROIZAT

L'inauguration s'est déroulée le Mardi 30 Novembre 2021



Au terme de 6 ans de procédure, enfin nous y sommes. Le regroupement commercial de La Combelle a été inauguré en présence de tous les partenaires qui nous ont soutenus pour cet ambitieux projet ; Agglo, Département, Région, Europe. Démonstration s'il en est qu'on peut toujours croire en l'avenir de notre commune pour peu qu'on sache faire preuve d'audace.

Les premiers résultats sont très encourageants et nous espérons que 2022 viendra les confirmer. Encore une fois merci à tous ceux qui ont cru en nous.

Départ en retraite

Après Guy et Jean-Louis, 2021 aura vu un troisième départ à la retraite en la personne de Frédéric Gorce, directeur général des services de la commune depuis 11 ans. Entouré de sa famille, de ses anciens et actuels collègues, de Michelle Fauvergue, ancienne maire d'Auzat-La Combelle, notre maire a tenu à remercier Frédéric pour la qualité de son travail. Après avoir travaillé dans le privé, il s'est réorienté dans la fonction publique territoriale pour en gravir concours après concours les différents grades. S'adaptant au passage aux évolutions et aux complexités administratives successives avec la dématérialisation, la création des communautés de communes puis d'agglomération et les transferts de compétence qui en découlent. Ajoutons à cela la période particulièrement compliquée que nous traversons ces deux dernières années qu'il a fallu gérer avec un effectif plus que réduit ou en travail à distance. Cela méritait bien un tel hommage.

Dans le même temps le maire a présenté le successeur de Frédéric Gorce au poste de Directeur des Services, Eric Sinsard en provenance d'Aubières mais qui connaît bien le Bassin Minier où il possède des attaches familiales fortes. Nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite.



TOUS acteurs au quotidien de la transition écologique !



EXTENSION des CONSIGNES DE TRI

Depuis le 1^{er} MAI 2021, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE prend en charge TOUS NOS EMBALLAGES sans exception dans nos bacs de tri.

Jusqu'alors, les consignes de tri pour les emballages en plastique étaient limitées seulement aux bouteilles et flacons. Dorénavant plus de question à se poser, les emballages tels que le blister, la barquette, le film plastique, le tube de dentifrice ou encore le pot de yaourt sont à déposer dans nos bacs de tri ! Cette extension des consignes de tri a pour but de simplifier le geste de tri sur l'ensemble du territoire français, de réduire le volume de nos bacs gris et la quantité de déchets incinérés, mais aussi de limiter l'impact de notre consommation sur la planète.

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

NOUVEAU :

POTS, BOÎTES, BARQUETTES, SACS ET FILMS PLASTIQUES, TUBES

BOUCHONS, CAPSULES, COUVERCLES, BLISTERS MÉDICAMENTS

N'oubliez pas les emballages !

Toujours en Vrac !

TOUJOURS :

CAHIERS, ENVELOPPES, LIVRES, CATALOGUES, JOURNAUX, PUBLICITÉS, SACS EN PAPIER

CARTONNETTES, BRIQUES, BOÎTES

FLACONS, BODIUMS, BOUTEILLES, TUBES

BOÎTES, CONSERVES, AÉROSOLS, CANETTES

Votre bac de tri est trop petit ?

Avec l'extension des consignes de tri, la capacité de vos bacs n'est peut-être plus adaptée à votre consommation. Si c'est le cas, n'hésitez pas à contacter le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE au 04.71.50.32.92 afin de réadapter leurs contenances.

Des FRÉQUENCES DE COLLECTE adaptées à L'UTILISATION RÉELLE DU SERVICE

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE se doit de maîtriser la facture déchets auprès des ménages et de limiter l'impact écologique tout en préservant la qualité du service.

De ce fait, la collectivité poursuivra en 2022 l'optimisation de ses circuits de collecte.

Certaines communes verront à leur tour, leur fréquence de collecte (en ordures ménagères) passer à une seule tournée hebdomadaire.

La COLLECTE DU VERRE en régie !

Afin d'optimiser les performances liées à la collecte du verre, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE prendra ce service en régie à compter du 1^{er} janvier 2022.

De nombreuses colonnes à verre sont réparties sur l'ensemble des communes de la collectivité. Toujours soucieux d'améliorer son service de proximité, la densification du maillage du territoire se poursuit. Ainsi, 9 colonnes ont été ajoutées au cours de l'année.

Il est également possible pour les usagers de déposer le verre en déchèterie.

Vous pouvez connaître l'emplacement des colonnes à verre sur votre commune en consultant le site internet de la collectivité : www.sictom-issuire-brioude.com



Nous sommes sur Facebook... !

Afin de vous apporter un service toujours plus performant, nous avons tenu à compléter nos canaux de communication par une page Facebook. Suivez notre fil d'actualité : articles, événements, informations et anecdotes. Cette page vous propose une communication plus spontanée et variée. ABONNEZ-VOUS en UN CLIC, partagez, likez et commentez !

... Et YouTube !

Découvrez sur notre chaîne plusieurs vidéos liées à l'activité du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE (tutos compostage, fabrication d'objets...)

Sur la Commune d'AUZAT LA COMBELLE :

Ordures ménagères

444 tonnes collectées/an

Collecte sélective

113 tonnes collectées/an

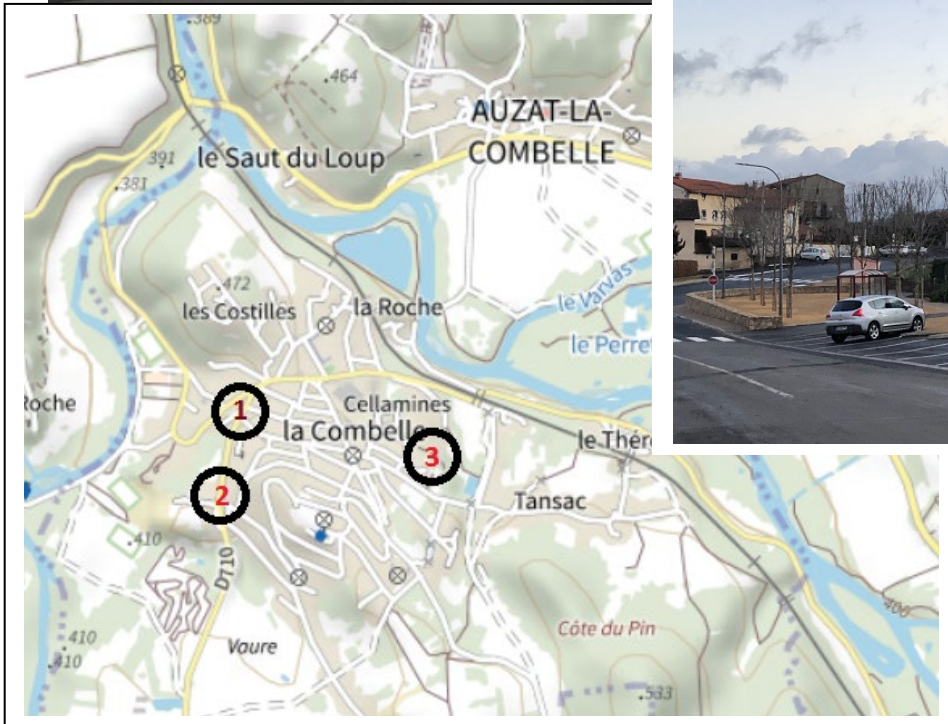
Verre

54 tonnes collectées/an

54 tonnes évitées/an grâce au compostage

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE au 04 71 50 32 92 ou consulter le site internet www.sictom-issuire-brioude.com

1 Place Rue d'Orléans phase 1 et 2



3 A ateliers municipaux



2 Place du marché et boulodrome

Bleu : Phase 3 Place Rue d'Orléans

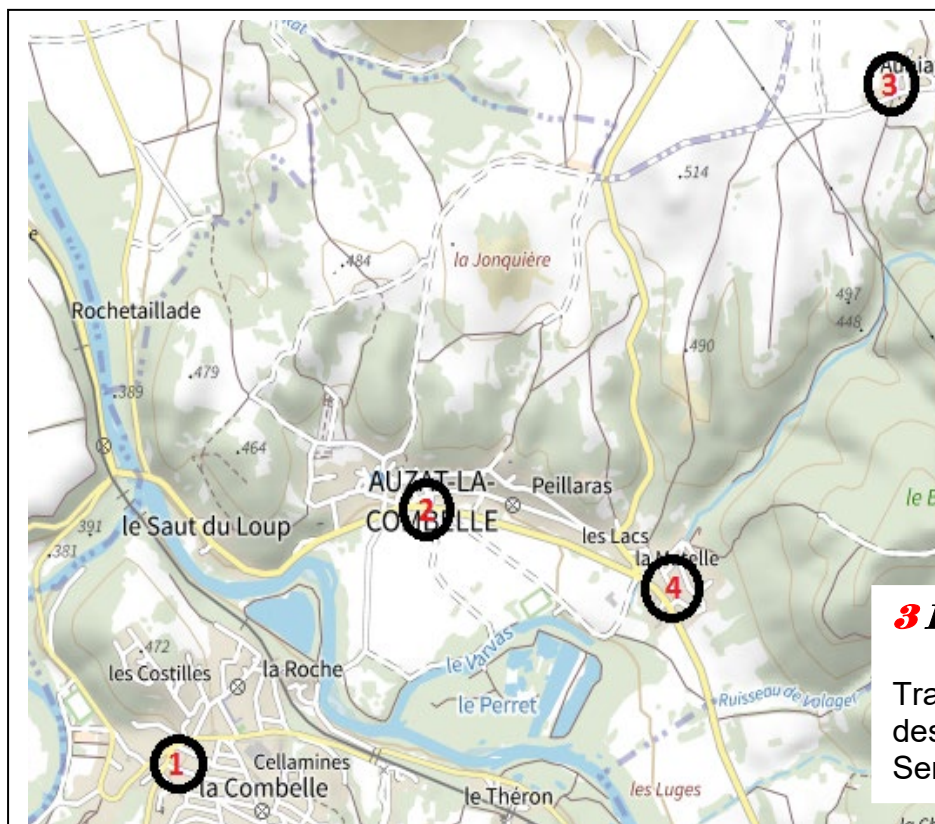
Travaux de voirie :

Réfection de chaussée et mise en place d'un sens de circulation Rue Ambroise Croizat.

Jaune : Rue Laurent Delhaye,

Rouge : Avenue de la Poste

Vert : Rue Ambroise Croizat



2 Agrandissement de l'aire de jeux d'Auzat

Réalisé par les Services Techniques avec pose de nouveaux jeux choisis par le Conseil Municipal Jeune.

Mise en place de barrières sur la Place du Coudert le long de la D34

Chiffrage réfection de toute la toiture de l'Eglise

3 Four d'Aubiat

Travaux de toiture et réfection des murs réalisés par les Services Techniques

4 Enfouissement des lignes électriques Rue Roche Meulun et création d'un trottoir entrée de La Matelle Avenue de Jumeaux. Passage à 50 km/h de la traversée

Assainissement :

La réalisation du diagnostic d'assainissement confiée à l'entreprise SECAE, et repris depuis le transfert de la compétence assainissement à L'Agglo Pays d'Issoire, sera terminée vers Octobre 2022. Ce diagnostic déterminera la chronologie des travaux à venir dans ce domaine.

Achat d'un nouveau tractopelle.

Ces projets seront réalisés sous réserve d'obtention des subventions correspondantes

BIEN VIVRE>

- p . 10 -

« Un petit effort de la part de chacun, améliore la vie de tous »

Incivilités

Nous avons constaté à plusieurs reprises et à divers endroits de la commune, des dégradations des terrains publics.

Pour rappel, les engins motorisés sont interdits sur les stades et aux abords de ceux-ci.



« Un peu de Civisme de la part de chacun »

Pour le bien de tous, et faire preuve de civisme, il est bon de rappeler que les trottoirs sont réservés aux piétons. Les véhicules et poubelles ne doivent pas s'y trouver afin de faciliter le passage en particulier des personnes à mobilité réduite ou mères de famille avec enfants.

Il est rappelé également que chaque occupant doit entretenir le devant de son domicile.

Veillez à ce que le stationnement de vos véhicules ne compromette pas le ramassage des ordures ménagères ou la circulation des véhicules de secours.



Plan de déneigement

Il existe un plan de déneigement sur la commune, qui est mis en place aux premières chutes de neiges. Pour rappel, conformément à la loi chacun doit veiller au bon déneigement devant sa propriété jusqu'à la limite de la chaussée.

Conciliateurs de Justice

Pour rappel, des conciliateurs sont à votre disposition. Ils peuvent vous conseiller et aider lors de toutes sortes de litiges.

Ceux-ci sont appelés à régler les conflits entre voisins ou entre locataires et propriétaires, entre acheteurs et vendeurs et plus largement les différends du quotidien. Les conciliateurs de justice ont vu leur champ d'intervention progresser de façon importante depuis le 1^{er} Janvier 2020.

Pour notre commune, JP Gamez est joignable au **07 49 03 62 63** ou par mail : jean-pierre.gamez@conciliateurdejustice.fr



FESTIVITES/ANIMATIONS >

- p. II -



A après-midi récréatif

La municipalité a offert à ses habitants de 65 ans et plus, un moment de convivialité autour d'un spectacle et d'un goûter. Cet après-midi était animé par la troupe Clap's and Show pour le plus grand plaisir des personnes présentes.

Marché de Noël

Le premier marché de Noël du bassin minier a eu lieu, le 27 Novembre, à Auzat, organisé par l'équipe du Vieux bourg. Rendez-vous habituel des gourmands autour des pâtisseries cuites au four à bois.



Marché de Noël (suite)

Le premier marché de Noël du bourg de La Combelle, animé par la nouvelle équipe de l'Amicale de la Chapelle, que le Père Noël a tenu à honorer de sa présence. Un concert a clôturé cette journée devant un nombreux public.

De Fil en Aiguille

Le club a organisé sa vente annuelle le Dimanche 07 Novembre, au centre associatif et culturel de l'infirmierie.



ETAT CIVIL >

- p. 12 -

Ils nous ont quittés en 2021

LEJEWSKI Jean-Philippe, le 04 janvier 21
THIERY Robert, le 12 Janvier
AUGIER Yves, le 17 Janvier
BERTHON Daniel, le 19 Janvier
FILIU Manuel, le 21 Janvier
BAUDELOT Sophie, le 03 Fevrier
PROST Guy, le 04 Fevrier
SAOUAG Née BONHOMME Simone, le 13 Fevrier
BIDET Daniel, le 16 Fevrier
LASCOVITCH Née GRAVA Ceserina, le 25 Fevrier
BARD Jacques, le 18 Mars
HAIRABETIAN Joseph, le 28 Mars
CROIZET Daniel, le 24 Avril
COUVE Née AUZAT Micheline, le 28 Avril
BOYER Robert, le 19 Mai
AGNESE Antoine, le 05 Juin
FOUGERE Danielle, le 20 Juin
BUFFE Georgette, le 24 Juin

THOUROUDE Odette, le 06 Juillet
MICHEL Lucien, le 06 Août
ALBOT Jacqueline, le 14 Août
MOSNIER Jeannette, le 17 Août
CASCALLANA Aurélia, le 21 Août
BIDEAU Patrick, le 18 Septembre
MANARANCHE Georges, le 27 Septembre
NOIR Rolande, le 01 Octobre
BREZIN Née VELLA Angèle, le 15 Octobre
BOURDIER Née BERNARD Madeleine, le 26 Octobre
FORT Albert, le 31 Octobre
REDONDIE Didier, le 06 Décembre
RODIER Claude, le 06 Décembre
ARTOUS Ginette, le 11 Décembre
METEGNIER Guy, le 16 Décembre
LINARES Roger, le 23 Décembre
DESVOYES Gisèle, le 23 Décembre

Ils se sont dits « OUI » en 2021

MARQUET Marie et FOUGERES Cédric, le 06 Mars
MARANDON Alexandre et MALBET Sandrine, le 07 Juin
BRAZI Karim et CHESSERON MORLET Céline, le 24 Juillet
DA ROCHA Jonathan et BAGES Floriane, le 31 Juillet
MAAREF Hatem et BENASR Hajer, le 14 Août
COPIE Philippe et BAUDRY Evelyne, le 21 Août
LAURICHESSE Jean-Pierre et PIGNOL Monique, le 11 Septembre
MICHALON Anthony et JOFFRE Rosana, le 02 Octobre
REYNAUD Nicolas et RAYNARD Séverine, le 26 Octobre
POUILLE Bertrand et LAAMIR Myriam, le 27 Novembre

